

## CONTRIBUTION AUX RÉFLEXIONS SUR LES TERMINOLOGIES DU PATRIMOINE : MÉTHODOLOGIE ET PROPOSITION

### L'EXEMPLE DU PATRIMOINE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Mariannick Jadé,  
*Docteur en muséologies*

Ce texte propose une première trame préliminaire de réflexions sur une approche terminologique relative au patrimoine. Il a, pour objectif, de poser les premiers jalons d'un travail sur la sémantique en soutien aux différents acteurs du champ patrimonial. L'harmonisation terminologique présente plusieurs enjeux. Elle est une base sémantique sur laquelle tout acteur fonde ses actions. Par conséquent, différents aspects sont à considérer. En amont, la prise en compte de deux dynamiques apparaît essentiel : l'une intellectuelle, l'autre active. D'un point de vue intellectuel, l'objectif est d'établir une nomenclature afin de fonder un thésaurus et de proposer une structuration générale. Il s'agit d'avoir une vision globale du cadre d'investigation. Une vision globale et générale permet de mieux investir les différentes missions. L'intention est de renforcer une cohérence thématique et construire le sens d'une terminologie de référence pour les différents secteurs du patrimoine tout en maintenant leur indépendance.

Ce premier examen a mis en évidence quelques aspects problématiques et relève la complexité d'une « harmonisation sémantique » du patrimoine. L'enjeu est de favoriser une compréhension globale mais elle pourrait également avoir un rôle fédérateur. A ce titre, le patrimoine scientifique et technique a été choisi comme exemple. En effet, le paysage institutionnel du PSTN (Patrimoine Scientifique Technique et Naturel) est vaste. Il s'articule dans un réseau d'acteurs du patrimoine en général et du patrimoine scientifique et technique en particulier. Les autres acteurs envisagent ce domaine selon des angles d'approches divers et variables. Ils n'ont pas non plus les mêmes exigences, ni les même missions. Ainsi, l'Institut National du Patrimoine (INP), par sa vocation nationale, use de l'expression « patrimoine scientifique, technique et **naturel** ». Par conséquent, les structures choisissent des fondements terminologiques différents. Ces visions sont complémentaires. Ils interagissent entre eux en tenant compte de leurs singularités. Établir une base sémantique est stratégiquement intéressant. Un usage terminologique renforce un « positionnement » ; positionnement à partir duquel les autres structures peuvent se situer en accord ou en rejet d'une logique générale ou de en certains points de contact.

Ce travail reflète une affaire de compromis et un choix argumenté par une connaissance du cadre général et global représentatif des travaux actuels menés sur les questions du patrimoine et de la muséologie. L'objectif est d'établir un champ lexical global non exhaustif mais surtout de se recentrer autour de quelques notions-clés ou tout au moins d'une logique. L'aboutissement de ce travail est une liste raisonnée et systématisée de termes relative au champ du patrimoine en général et du « patrimoine scientifique et technique », en particulier.

## QUELQUES ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES

La méthode choisie a été élaborée à la charnière de méthodologies diverses et variées utiles à la constitution à la fois de lexiques, de glossaires, mais également des usages documentaires, notamment pour l'élaboration des indexations<sup>1</sup>. Cet aspect est important. L'élaboration de cet outil et sa méthodologie ne se sont pas construites *ex-nihilo* mais se sont appuyées sur des expériences.

### Des sources de base

Les enjeux d'une liste raisonnée de termes spécifiques au PSTN sont multiples. Certes, le but est essentiellement d'établir un champ lexical « global » mais il convient de le recentrer autour de quelques notions clefs. L'usage normalisé des termes permet de gagner une certaine cohérence, notamment structurelle en nourrissant les mots de « sens ». La méthode consiste alors à mener une recherche dans des dictionnaires et ouvrages de référence du « Patrimoine » et de la « Muséologie ». Cette méthode présente l'inconvénient d'avoir à fournir un gros travail de confrontation des sources.

Voici quelques unes des sources incontournables utilisées :

- *Le Dictionarium Museologicim*<sup>2</sup>, ouvrage de référence, établit une liste de termes alphabétiques de base. Cet ouvrage de référence est un outil essentiel pour la mise en place d'un Index.
- *Le Lexique de muséologie*<sup>3</sup> de Jean Blanchet et Yolande Bernard paru en 1988. La vigilance réside essentiellement dans l'aspect obsolète de certains termes en fonction de la datation de cet écrit, mais il offre indéniablement une première richesse de termes essentiels.
- Le compte-rendu de l'étude de la mission consacrée à la *Lettre de l'OCIM* de Frédéric Foucaud et notamment l'« Annexe : Composition en items des 10 familles thématiques » ainsi que l'indexation qui en a résulté sont des éléments essentiels.
- Mais également un certain nombre de sources d'institutions de référence du patrimoine et de la muséologie. Le Thesaurus de l'Unesco<sup>4</sup> est une référence ainsi que ses nombreux glossaires. Citons également les travaux et publications de l'ICOM et de ces nombreux comités spécialisés.

À partir de ces documents, une première liste de termes de base peut être établie – à nourrir avec d'autres sources. Après, se pose le problème de l'ordonnement des termes. Par exemple, le lexique de muséologie est réalisé de façon alphabétique – comme de nombreux glossaires. Cette étape est un préalable méthodologique avant toute indexation et permet d'envisager les possibles « classifications » futures. Une vision générale des termes se lit par la suite avec les champs sémantiques. Le sens des termes doit donc être pris en compte tout comme une compréhension du global.

Sur cet aspect, des sources de bases viennent nourrir la réflexion. Ce sont surtout des dictionnaires raisonnés, quelquefois même encyclopédiques. Ils apportent les définitions essentielles et de façon concise. Parmi elles, citons :

- Le travail d'André Desvallées<sup>5</sup> sur les « Cent quarante termes muséologiques ou petit glossaire de l'exposition » propose des définitions de termes clefs.

---

<sup>1</sup> La méthode se rapproche de ce qui est appelé « méthode globale » dans le cadre de la documentation. Cette dernière « consiste à exploiter les listes de toute nature déjà existantes : lexiques, encyclopédies spécialisées, autres listes d'autorité, thésaurus, etc. La collecte terminologique porte aussi bien sur les instruments de référence qui dépassent et englobent le champ disciplinaire du fonds à indexer que sur ceux qui le recouvrent partiellement. Le but de la démarche est de constituer un vocabulaire pertinent aussi complet, objectif et exhaustif que possible qui permettra le traitement des documents existants mais aussi pourvoira aux besoins d'indexations futures », Techniques documentaire : Guide pratique pour la gestion et la recherche d'information » Chap 3. Constituer et organiser un fonds documentaire. Chap 3/2.3 page 2.

<sup>2</sup> Mairesse François, Desvallées André, Deloche Bernard, avec l'aide de Serge Chaumier et Schärer Martin, *Concepts fondamentaux de la muséologie*, ICOM/ICOFOFOM. (en ligne).

<sup>3</sup> Blanchet, Jean et Yolande Bernard, *Lexique de muséologie/Glossary of museology*, Ottawa, Secrétariat d'État du Canada, 1988.

<sup>4</sup> Unesco, Unesco Thesaurus : alphabetical list, School libraries – science statistics.

<sup>5</sup> Desvallées André, « Cent quarante termes muséologiques ou petit glossaire de l'exposition », dans De Bary Marie-Odile, Tobelem Jean-michel, *Manuel de muséographie, Petit guide à l'usage des responsables de musée*, Séguier, Atlantica/Option Culture, Biarritz, 1998.

- Toujours d'André Desvallées, *Les termes muséologiques de base*<sup>6</sup> intitulé « liste raisonnée de termes » et paru dans *Publics et Musées* sert d'exemple de référence pour l'alternative choisie ici.
- Et dans la poursuite de ce travail, les travaux réalisés par ICOFOM devenu référent pour ICOM<sup>7</sup>. En effet, *Le Dictionnaire raisonné de la muséologie* produit par le groupe d'ICOFOM<sup>8</sup> contient d'ores et déjà les définitions de référence de quelques termes qui sont les fondements de la muséologie : « architecture », « patrimoine », « collection », « communication », « éducation », « éthique », « exposition », « gestion », « institution », « muséal », « muséalisation », « musée », « muséographie », « muséologie », « objet », « patrimoine », « préservation », « profession », « public », « recherche », « société ». L'approche est encyclopédique. Elle dresse pour chaque terme une historicité de la notion et de son évolution historique dans le but de proposer un point d'ancrage de référence sur les fondements de la muséologie. C'est à l'heure actuelle, le travail de définition le plus abouti et donc un document de référence.
- On pourra aussi consulter *Le Petit vocabulaire du patrimoine culturel et naturel*<sup>9</sup> de Dominique Audrerie.

Il s'agit ici de sources de bases qui gagnent à être nourries par des ouvrages spécialisés sur des points plus précis qui explorent les spécificités du secteur. Cette liste ne saurait être exhaustive. Quelques sources ont juste été posées en bibliographie.

Relevons sur le plan juridique quelques ouvrages de références intéressants pour leur démarche synthétique et globale, à savoir :

- Commission Supérieure de Codification, *Code du Patrimoine*, Partie Législative, Les éditions des Journaux Officiels, Paris, 2004.
- Journal Officiel, Loi relative aux musées de France du 4 juillet 2002, Journal Officiel n°4 du 5 janvier 2002. (rectificatif paru au JO n°15 du 18/01/2002.)
- Cornu Marie, Négri Vincent, *Code du patrimoine et autres textes relatifs*, Editeur Litec, Collection Litec Juris-Cla, éditions 2010 qui présente notamment une approche problématisée des textes en référence à des questionnements actuels.
- Di Gioia Laetitia, Poirrier Philippe, Chaumier Serge, *Actualité du patrimoine : Dispositifs et réglementations en matière de patrimoine en France*, Editions universitaires de Dijon, Collection Art, Archéologie & Patrimoine, Dijon, 2008.
- Henriksen Ellen Kardine, Waresquiel Emmanuel (de), *Dictionnaire des politiques culturelles de la France depuis 1959*, Larousse, CNRS Edition, 2001, 657 p.

Il y a également les sources spécifiques à des organismes dédiés au développement du PSTN comme l'OCIM, l'AMCSTI :

- Les Actes des rencontres « *Observatoire, observer, questionner, accompagner* » préliminaire à la naissance de l'Observatoire publié par l'OCIM<sup>10</sup>,
- OPCST, *Dossier inventaire des acteurs de la CSTI*, mars 2009-juin 2010.

Mais, il convient néanmoins de noter l'importance essentielle d'aller puiser dans des ressources bibliographiques vastes sur des notions plus spécialisées, thématiques et problématisées :

Par exemple, pour le « Statut des collections scientifiques » :

- Association Générale des Conservateurs des Collections Publiques de France, *Musées et développement durable, Les Muséums du XXI<sup>e</sup> siècle et les enjeux de la biodiversité*, Musées & collections publiques de France, n°258, 2010/1. (Voir en particulier l'article de Michel Van Praët)
- Maigret Jacques, « Les collections : définitions et statuts », dans *Les collections d'histoire naturelle : conservation et restauration. Echanges entre le Muséum d'Histoire Naturelle de Paris et le Musée*

<sup>6</sup> Desvallées André, « Termes muséologiques de base », dans (sous la dir. Daniel Jacobi et Odile Coppey), *Musée et éducation, Public et Musées*, n°7, 1995. (article en ligne <http://www.persee.fr>).

<sup>7</sup> <http://icom.museum/L/2.html>

« Le Comité international de l'ICOM pour la muséologie-ICOFOM a ainsi élaboré la brochure « Concepts clés de la muséologie », avant-goût du Dictionnaire encyclopédique de muséologie, outil normatif permettant aux professionnels des musées du monde entier d'utiliser un langage commun. La brochure sera diffusée lors de la 22<sup>ème</sup> Conférence générale de l'ICOM, et le Dictionnaire encyclopédique édité en avril 2011. »

<sup>8</sup> Mairesse François, Desvallées André, Deloche Bernard, avec l'aide de Serge Chaumier et Schärer Martin, *Concepts fondamentaux de la muséologie*, ICOM/ICOFOM. (en ligne).

<sup>9</sup> Audrerie Dominique, *Petit vocabulaire du patrimoine culturel et naturel*, Éditions Confluences, France, 2003

<sup>10</sup> OCIM, *Observatoire, Observer, questionner, accompagner*, Actes des rencontres, les 26 et 27 novembre 2009

*Provincial de l'Alberta*, 1ères Rencontres du patrimoine naturel en Rhône-Alpes, Actes du colloque Grenoble 11-12 septembre 2001, Muséum d'Histoire Naturelle de Grenoble, p. 13-18.

- Association Générale des Conservateurs des Collections Publiques de France, *Musées et développement durable, Les muséums du XXI<sup>e</sup> siècle et les enjeux de la biodiversité*, Musées & collections publiques de France, n°258, 2010/1.
- Association Générale des Conservateurs des Collections Publiques de France, *Musées de France et collections d'étude*, Musées et collections publiques de France, n°241 et n°242, 2004.
- Cornu Marie, Négri Vincent, *Code du patrimoine et autres textes relatifs*, Editeur Litec, Collection Litec Juris-Cla, éditions 2010 qui présente notamment une approche problématisée des textes en référence à des questionnements actuels.
- Rainette Caroline, en collaboration et sous la direction scientifique de Cornu Maris et Wallaert Catherine, *Guide juridique sur le patrimoine scientifique et technique*, Centre d'études sur la coopération juridique internationale, Mission nationale de sauvegarde du patrimoine scientifique et technique, Musée des Arts et Métiers, CNAM, Collection Droit du patrimoine culturel et naturel, L'Harmattan, Paris, 2008.

Ou encore pour l'histoire de la muséologie ou l'évolution de la notion de musée :

- Mairesse François, Desvallées André, *Vers une définition du musée ?*, L'Harmattan, Coll. Muséologies, Paris, 2007.
- Mairesse François. *La belle histoire, aux origines de la nouvelle muséologie*. In: *Publics et Musées*. N°17-18, 2000. L'écomusée : rêve ou réalité (sous la direction de André Desvallées). pp. 33-56. [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/pumus\\_1164-5385\\_2000\\_num\\_17\\_1\\_1154](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/pumus_1164-5385_2000_num_17_1_1154)
- Mairesse François, Desvallées André, *Sur la muséologie*, in « Expériences et points de vue », Culture & musées n°6, Nouveaux musées de sociétés et de civilisations, Actes Sud, Arles, 2005, p. 131-155.
- Icom-France, « Dossier relatif à la loi des musées de France », Lettre ICOM-France n°28. ([http://www.culture.gouv.fr/icom-france/nos\\_activites/lettres/lettreicom28.pdf](http://www.culture.gouv.fr/icom-france/nos_activites/lettres/lettreicom28.pdf))

### ***De la pertinence d'une liste raisonnée et systématisée de termes comme outil utile pour les différents acteurs du PSTN***

À la charnière d'un lexique simple, d'un vocabulaire général et du glossaire, il s'agit d'élaborer une base théorique tournée vers des usages pratiques. L'outil se devait d'être fonctionnel et en devenir, c'est-à-dire à faire évoluer et à enrichir au fur et à mesure. L'objectif final est d'établir un langage contrôlé comme un « système intelligent » permettant de situer les termes les uns par rapport aux autres et de procéder à un enrichissement sémantique.

### **Ce que n'est pas une liste raisonnée et systématisée**

Plusieurs options s'offrent afin de réaliser une base sémantique de référence au champ du PSTN. Il convient de faire un choix pour répondre le mieux aux enjeux définis. La démarche s'est construite au terme d'une première recherche sur les indexations et thesaurus connus. De cette exploration, a été retenu la démarche de la mise en relation des termes par niveaux hiérarchiques et par associations de termes appartenant à un même registre sémantique. Néanmoins, il ne s'agit pas d'un thesaurus au sens strict car les exigences des acteurs pragmatiques nécessitent de restituer l'appréciation et la vision d'un secteur dynamique du patrimoine.

Ainsi, les mêmes termes peuvent apparaître à des endroits différents ; ce qui n'est pas compatible avec les règles strictes d'une indexation. Il s'agit plus précisément d'une cartographie de termes qui expose et rend compte d'un secteur en constante évolution. Les acteurs, actions et événements changent, évoluent ou apparaissent. L'essentiel était néanmoins non pas d'avoir une liste exhaustive de tous ces acteurs institutionnels mais de surtout donner à voir cette particularité. Par ailleurs, il convenait de mettre en évidence la spécificité de ce secteur du patrimoine et de la culture scientifiques et techniques.

Par rapport à l'exploration du champ sémantique, ce dernier renvoie automatiquement à la notion de dictionnaire. En effet, le sens des termes et ses polysémies se perçoivent essentiellement au travers de définitions. Mais, à ce titre, les objectifs et la méthode sont différents du lexique (dictionnaire succinct d'une

science ou d'une technique ce qui est théoriquement un usage plus spécialisé/scientifique. *Le Petit Robert*) et également du glossaire « (Dictionnaire qui donne l'explication des mots anciens, spéciaux ou mal connus. *Le Petit Robert*). Il ne s'agit pas non plus d'une « ontologie » même si certains travaux semblent se rapprocher de cette méthodologie, en les définissant comme une liste raisonnée de termes s'inscrivant sur les bases d'un système, à savoir un réseau terminologique versus ontologie<sup>11</sup>. L'ontologie est la spécification explicite d'une conceptualisation. La frontière entre la recherche et la nécessité pratique est ici atteinte. La démarche ontologique, même si elle est incontournable pour relier avec exactitude les termes entre eux, apparaît éloignée de la réalité pratique et pragmatique.

### **Une liste non anachronique, mais historiquement datée par la réalité du présent**

Enfin, il est important de noter que la liste n'est pas anachronique dans le sens où elle prend essentiellement en compte les données actuelles et les terminologies encore en usage. C'était un point délicat sur lequel il fallait trancher. Par exemple, certains termes « à la mode » y sont présents tel que « muséolab ». En revanche, elle occulte les termes de « vidéodisque », « muséobus », *etc.* qui sont moins en usage aujourd'hui. Cette position ne peut être retenue totalement dans le cadre d'une indexation documentaire stricte qui a pour exigence de prendre en compte l'ensemble de l'« existant » présent dans le fond documentaire. Notons également, que certaines appellations telles que « musées classés et contrôlés » bien qu'elles permettent de comprendre l'actuelle réalité du statut des Musées de France ne sont pas retenues pour figurer sur cette liste. Par conséquent, des entrées telles que « histoire des institutions », par exemple, permettent de tenir compte de cette continuité historique et peuvent servir de lieu où pourraient être abrités ces notions et réalités historiques.

### **Quelques difficultés**

#### **Des termes aux sens ambigus**

Les termes, s'ils sont vidés de leur substance et d'un apport conceptuel ne parlent pas. Difficile alors de les relier à des actions de terrain. Chaque item constitue un champ lexical<sup>12</sup> à lui seul, et surtout un référent théorique. Définir signifie apporter des clefs de compréhension sur un terme équivoque ou étant chargé de réalités complexes. Le sens d'un item peut être ambigu. Précisons quelques exemples :

##### **Technique/Industriel**

Le terme industriel tend à disparaître dans le cadre des appellations sur le patrimoine scientifique, technique, industriel et naturel. Il est pourtant souvent évoqué dans la CSTI (Culture Scientifique, Technique et Industriel). Il apparaît que le patrimoine industriel est intégré au secteur technique. Néanmoins, le patrimoine industriel possède des spécificités dont une dimension spatiale des biens patrimoniaux qui implique une gestion délicate dans un processus de protection patrimonial. Ex : usine.

##### **PSTN l'adjectif « naturel »**

L'INP (Institut National du Patrimoine) à travers cette spécialité du « patrimoine scientifique, technique et naturel », l'intègre. L'OCIM (Office de Coopération d'Information Muséographiques) n'en prend pas compte. L'AMCSTI (Association des Musées et des Centre pour le développement de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle) non plus. L'adjectif « naturel » est plus ou moins pris en compte.

### **Derrière les termes, des réalités historiques**

Les termes qualifient des réalités historiques qui ne peuvent aujourd'hui être comprises qu'en appréciant cette historicité. Cette continuité et ces ruptures méritent d'être posées et étudiées car elles donnent à voir les réalités contemporaines et les mettent en perspectives.

<sup>11</sup> Despres Sylvie, Szulman Sylvie, « Réseau terminologique versus Ontologie », dans "Toth 2008 », France, 2008. Version 1 – 11 octobre 2009. ([http://hal.archives-ouvertes.fr/.../TothDESPRES\\_SZULMAN.pdf](http://hal.archives-ouvertes.fr/.../TothDESPRES_SZULMAN.pdf))

<sup>12</sup> Par champ lexical, il convient d'entendre un ensemble de mots qui se rapportent à un même thème.

### **Des termes plus ou moins « chargés » de sens**

La difficulté de l'apport d'une définition reste largement dépendante du terme lui-même. En effet, un mot tel que « aquarium » est moins « chargé » d'interprétations divergentes et de sens que « patrimoine ». Ce dernier revêt des définitions extrêmement variées. A cet effet, l'ouvrage « Patrimoine & Histoire » de Jean-Pierre Andrieux propose une anthologie des définitions de ce terme assez fournies. Le mot « patrimoine » a aussi largement évolué en fonction des siècles, ainsi la proposition faite par le *Dictionnaire raisonné de la muséologie* produit par le groupe d'ICOFOM<sup>13</sup> m'apparaît comme la plus pertinente puisqu'elle rend compte de cette évolution tout en offrant une base générale. Pour cet aspect, l'ensemble des termes présenté par les concepts fondamentaux de la muséologie mérite un intérêt marqué.

### **Des termes partiels**

En outre, le Musée peut être défini par le *Dictionnaire raisonné de la muséologie* qui apportera une conception plus philosophique<sup>14</sup>, en revanche celle offerte par l'ICOM sera celle reflétant le point de vue d'une ONG. Cette dernière n'a cessé d'évoluer au cours des années. La dernière est la définition de 2007 :

#### **« Article 3 - Définition des termes**

Section 1. Musée. Le musée est une institution permanente sans but lucratif, au service de la société et de son développement, ouverte au public, qui acquiert, conserve, étudie, expose et transmet le patrimoine matériel et immatériel de l'humanité et de son environnement à des fins d'études, d'éducation et de délectation. (*Statuts de l'ICOM, adoptés par la 22e Assemblée générale de l'ICOM (Vienne, Autriche, 24 août 2007)*). Elle tient compte des travaux réalisés sur la notion du patrimoine immatériel et du patrimoine culturel immatériel.

Mais, il convient de tenir compte également de la définition reconnue par l'article L410-1 de la loi n°2002-5 du 4 janvier 2002 :

Au titre 1<sup>er</sup> : Dispositions générales

*« Est considérée comme musée, au sens du présent livre, toute collection permanente composée de biens dont la conservation et la présentation revêtent un intérêt public et organisée en vue de la connaissance, de l'éducation et du plaisir du public. »*

Les définitions du « développement durable » sont denses, plus évasives, du fait notamment des nombreux courants idéologiques qui la traversent. Il est donc délicat d'en apporter une définition. L'objectif de ce développement est de démontrer l'importance du choix d'une définition d'un terme.

### **Des terminologies liées à des problématiques émergentes**

Certaines terminologies telles que « matériel d'étude », « collection d'étude »... sont nées de problématiques émergentes et singulières du champ du patrimoine. Une approche de ces notions nécessite de tenir compte de ce contexte et des écrits qui y sont liés.

À terme, il convient de noter que toute problématique émergente fini par stabiliser ses terminologies pour mieux conduire l'action. Le « patrimoine culturel immatériel » est aujourd'hui défini par l'article 2 de la *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel* en témoigne :

« Art 2. Définition

Aux fins de la présente Convention

*« On entend par « patrimoine culturel immatériel », les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire - ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés - que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Ce patrimoine culturel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un*

<sup>13</sup> Mairesse François, Desvallées André, Deloche Bernard, avec l'aide de Serge Chaumier et Schärer Martin, *Concepts fondamentaux de la muséologie*, ICOM/ICOFOM. (en ligne).

<sup>14</sup> Mairesse François, Desvallées André, Deloche Bernard, avec l'aide de Serge Chaumier et Schärer Martin, *Concepts fondamentaux de la muséologie*, ICOM/ICOFOM. (en ligne).



*sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine. Aux fins de la présente Convention, seul sera pris en considération le patrimoine culturel immatériel conforme aux instruments internationaux existants relatifs aux droits de l'homme, ainsi qu'à l'exigence du respect mutuel entre communautés, groupes, individus, et d'un développement durable.» (Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, Unesco).*

*La Convention de 2003 propose cinq grands « domaines » dans lesquels se manifeste le patrimoine culturel immatériel :*

- ~ *les traditions et expressions orales, y compris la langue comme vecteur de patrimoine culturel immatériel ;*
- ~ *les arts du spectacle ;*
- ~ *les pratiques sociales, rituels et événements festifs ;*
- ~ *les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers ;*
- ~ *les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel<sup>15</sup>.*

### **Des termes qui sont avant tout des statuts**

Tel est le cas du label « Musée de France » qui ne peut se comprendre que par le biais de son statut et l'explication de ce dernier. Un label qui couvre des réalités particulières et singulières. Idem pour le « régime de la domanialité publique » ; le « statut de Trésor National » ; les dispositions fiscales comme les « datations en paiement », « donations » ; « mécénat »... autant de termes qui sont codifiés par le droit et donc stricts dans leur entendement.

### **Des termes en quête de définitions stables**

Certains termes ne sont pas encore définis et constituent donc un « flou » qu'il convient d'apprécier comme tel. Dans une telle situation, il est donc raisonnable, dans un premier temps, de proposer un élagage du terme par une approche de l'existant ; c'est-à-dire des explications glanées autour du terme. Mais, il est nécessaire également de tenir compte de l'actualité, et notamment de la progression des écrits qui peut éventuellement proposer une vision nouvelle, voire proposer une définition. Bref, les termes ne sont pas tous égaux, et donc le traitement exige des méthodologies à adapter et à apprécier en fonction de la particularité de chaque terme.

### ***Quelques limites, transformables en opportunités***

Une fois posés les avantages d'une telle démarche, il convient néanmoins d'en circonscrire quelques limites et écueils :

### **La terminologie et la compréhension du champ du Patrimoine Scientifique et Techniques (Industriels), un travail préliminaire d'élagage**

Un autre handicap est la non-existence de référent dans le champ du patrimoine scientifique et technique. Cette situation rend l'élaboration moins évidente et exige un travail préalable de recherche afin de proposer la plus juste approche possible de ce secteur, de sa situation et de sa pertinence. Cet état des lieux se reflète dans l'usage des termes mais également sur les champs sémantiques, notamment les relations d'analogies, les rapports de hiérarchie, les associations et synonymies ; travail, qui en revanche dans le cadre seul du patrimoine et de la muséologie a déjà été élagué et arrêté. L'aspect « inédit » exige un travail de défrichage largement demandé comme s'en fait le *Livre Blanc* de l'AMCSTI s'en fait l'écho. Cf. « 2) Proposition de nouveaux ateliers, susceptibles de refléter davantage les préoccupations des régions : 3) Problème de terminologie : définition de la csti ? Médiation culturelle et scientifique ? - Bénéficiaire des travaux de chercheurs et théoriciens.<sup>16</sup> »

<sup>15</sup> Unesco, Article 2 de la *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel*, 17 octobre 2003 :

<sup>16</sup> AMCSTI, le *Livre Blanc* de l'AMCSTI, *Contribution de l'AMCSTI au forum territorial organisé par Universcience, Pour une nouvelle gouvernance de la culture scientifique, technique et industrielle en France*, p. 12.

En effet, nombre d'acteurs s'interrogent toujours sur ce que recouvre le patrimoine scientifique et technique. Cette absence de compréhension est très dommageable car elle constitue un frein essentiel à la réalisation pragmatique de ce secteur. Peu de travaux ont été élaborés dans le cadre très spécifique des terminologies par rapport à d'autres secteurs comme le patrimoine culturel. Ce dernier a déjà des glossaires généraux qui fédèrent, harmonisent les terminologies et constituent une base de référence tout en mettant en évidence les particularités. L'aspect problématique réside dans ce vaste travail de défrichage à réaliser dans ce domaine. Elle reflète aussi la réalité du terrain témoignant d'un secteur en cours d'institutionnalisation et de stabilisation. Cette situation se répercute sur la réalisation de la liste. Certaines entrées sont difficiles à compléter, notamment les « politiques du patrimoine scientifique et technique ». Ce domaine est en train de se structurer en ce moment même. Il est l'objet d'une forte mobilité et mouvance conjoncturelle.

### **La difficile neutralité**

En tout premier lieu, une liste raisonnée n'est jamais neutre. En effet, comme un thésaurus, elle oriente, précise et indique les logiques institutionnelles et les référents idéologiques précis. Par exemple, le thésaurus de l'Unesco adopte la vision de l'organisme. La 1<sup>ère</sup> édition en langue anglaise date de 1977, 1983 pour l'édition française et 1984 pour l'édition espagnole. Par ailleurs, il convient de penser à l'aspect politique des indications terminologiques. Une élaboration d'un champs terminologique est le résultat d'un choix stratégique par rapport aux exigences de l'institution. Déjà, il sera nécessairement francophone.

En terme de méthodologie, le texte d'André Desvallées sur les *termes muséologiques de base*<sup>17</sup> intitulé « Liste raisonnée de termes » et paru dans Publics et Musées est l'exemple de référence de cette approche méthodologique. Il présente l'approche la plus emblématique de l'outil proposé. Il s'agit d'une liste raisonnée de termes mais elle peut être acceptée comme un système et une cartographie des notions-clés du secteur du Patrimoine et de la Culture Scientifique et Technique. Elle comprend six niveaux de hiérarchie.

---

<sup>17</sup> Desvallées André, « Termes muséologiques de base », dans (sous la dir. Daniel Jacobi et Odile Coppey), *Musée et éducation*, Public et Musées, n°7, 1995. (article en ligne <http://www.persee.fr>).



## **UNE LISTE « RAISONNÉE » ET « SYSTÉMATISÉE », UNE NÉCESSAIRE LOGIQUE PRÉDÉTERMINANTE À METTRE EN ÉVIDENCE**

Comme l'appellation « liste raisonnée » l'indique, les termes ne sont pas regroupés de façon anarchique. Toute classification suppose une organisation et un rassemblement des termes selon un ordre raisonné. Les termes sont pensés les uns par rapport aux autres selon un axe de pensée réfléchi et argumenté. Par « liste systématisée », on entend une organisation donnant à voir une systémique. En effet, les termes désignent des réalités qui interagissent entre elles.

L'établissement de la liste et son raisonnement relèvent d'une représentation idéologique du champ concerné. L'objet de ce développement est de donner quelques clefs sur cet entendement général pour comprendre l'organisation de la liste proposée au VI. Liste raisonnée, systématisée de termes relative aux champs du patrimoine et de la culture scientifiques et techniques. (Cf. p 18). Il s'agit surtout de restituer au mieux la logique générale non exhaustive pour éventuellement se détacher de ce raisonnement qui détermine les mises en relations.

### *Une liste raisonnée construite sur une logique générale, axe sur lequel repose la classification*

La logique générale se lit au travers des axes de classification hiérarchiques premiers. Cinq grands axes de classification ont été retenus selon une logique déterminée. Cette dernière part du principe que les champs du Patrimoine et de la Culture scientifiques et techniques constituent un domaine particulier du secteur du patrimoine et de la culture.

#### **PATRIMOINE**

##### **PATRIMOINE SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET NATUREL**

##### **« MISE EN CULTURE »**

##### **CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE**

#### **MUSÉAL**

Préalablement, il convient de mettre en évidence l'articulation logique entre « patrimoine » et « culture » sans oublier la place de la muséologie avec la prise en compte du « muséal ».

### **Patrimoine, « mise en culture », muséal**

C'est donc en trois grandes sections que pourraient être déjà posé l'entendement logique de cette liste raisonnée systématisée.

#### **PATRIMOINE**

##### **« MISE EN CULTURE »**

#### **MUSÉAL**

D'un point de vue général, la logique prédéterminante au patrimoine est pensée en termes de « patrimonialisation du réel ». À l'origine de cette perception, les travaux de Zbyněk Z. Stránský, *Muséologie. Introduction aux études* présente la substance de base de cette conception à la fois de la patrimonialisation et par ailleurs du phénomène muséal sur laquelle de nombreux autres théoriciens et notamment le *Mouvement de la Nouvelle Muséologie* se sont inscrits. Le *Dictionnaire Muséologique de base* a pour socle cette réflexion.

Les travaux de Bernard Deloche permettent de clarifier le lien entre « patrimoine », « mise en culture » et « muséal ». La culture est l'aboutissement du processus patrimonial. Conserver, gérer les traces du passé est essentiel mais l'acquisition d'un corpus d'éléments du réel à lui seul ne suffit pas. La conservation des traces du réel n'a de sens que si le corpus est restitué à la société civile ; d'où la nécessaire « mise en culture de la culture ». Sur ce dernier aspect, l'ouvrage *La science en mal de culture*<sup>18</sup> de Jean-Marc Lévy-Leblond abonde dans ce sens dans le cadre particulier de la science et de sa nécessaire mise en culture.

Le « muséal » permet de considérer le monde muséal dans sa globalité, dans sa diversité et ses spécificités. Il est un moyen par lequel se réalise le fait patrimonial. Par ses actions, par sa médiation, il réalise la restitution à la société civile des connaissances conservées, préservées et sauvegardées par l'Humanité. Ce dernier a de multiples particularités et se déploie de façon très singulière.

Cette classification: « patrimoine », « mise en culture », « muséal » a été construite sur ces principes. En ce sens, il s'agit plus de la médiation d'un contenu associée à une démarche de restitution envers le public et d'appropriation des connaissances par ce dernier. Le muséal, au même titre que la tv, la radio et autres, est un média particulier. Ce dernier a des exigences bien particulières qu'il faut prendre en compte.

### **Patrimoine scientifique, technique et naturel**

Par ailleurs, le patrimoine scientifique et technique ont également des spécificités essentielles. Il s'agit d'un espace particulier du champ patrimonial. Il a ses exigences et ses problématiques propres. Il est apparu essentiel d'en faire un niveau hiérarchique non équivalent afin de démontrer que ce dernier est « intégré » au domaine général du patrimoine et de la culture :

#### **PATRIMOINE SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET NATUREL**

#### **CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE**

Cette classification à trois niveaux hiérarchiques premiers comprennent le « patrimoine », la « mise en culture » et le « muséal » et considère donc le « patrimoine scientifique, technique et naturel » et la « culture scientifique et technique » comme un second niveau de hiérarchisation. S'ensuit d'autres niveaux de hiérarchisation. Le développement qui suit en précise la logique générale dont notamment les mises en relations des termes ou comment ont été pensés les champs sémantiques.

---

<sup>18</sup> Lévy-Leblond Jean-Marc, *La science en mal de culture ; Science in Want of culture*, Futurible, Collection « Perspectives », 2004, 69 p. et éventuellement Lévy-Leblond Jean-Marc, « (Re)mettre la science en culture : de la crise épistémologique à l'exigence éthique », *Courrier de l'environnement de l'INRA*, n°56, décembre 2008.

## Une articulation raisonnée de champs sémantiques

### « Patrimoine »

Au préalable, il est important de préciser ma vision du patrimoine. Il doit surtout se concevoir non pas comme un statut qualifiant de la matière mais comme un processus actif. Ainsi, le fait patrimonial peut se définir en ces termes :

*« Être de raison, l'Homme a la faculté de concevoir le réel. Or, conformément aux lois naturelles, les faits matériels se succèdent et disparaissent. Constaté et pensé, le Devenir historique éveille l'esprit humain à la finitude. Le fait patrimonial est une réponse réactionnelle de l'Homme émotionnellement affecté par l'expérience de la disparition. Face à l'inéluctable, il est dans l'acceptation ou le refus de la perte.*

*À travers ce phénomène, il exprime un désir de continuité en agissant directement sur ce qu'il souhaite ne pas voir périr ou tomber dans l'oubli. En conséquence, le fait patrimonial se manifeste comme un processus intentionné qui se déploie de l'éveil de la conscience sur la disparition d'un phénomène réel jusqu'à la mise en place d'une politique active.*

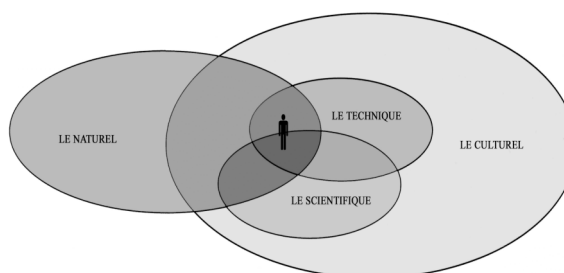
*Schématiquement, deux types de réponses prédominent. L'acte de sauvegarde souhaite en préserver la vitalité pour le transmettre aux générations suivantes tandis que l'acte de conservation souhaite garder la mémoire de ce qui a existé sans nécessairement vouloir le faire perdurer ce qui l'assimile à un travail de deuil.*

*La réalité offre des situations plus contrastées car l'une et l'autre s'interpénètrent mais cette distinction permet de poser au cœur du fait patrimonial la question du choix, et ce, même face à l'inéluctable disparition. Le fait patrimonial est universel car il caractérise une expérience commune à tous les hommes indépendamment des cultures et des époques ; c'est d'ailleurs ce qui lui donne toute sa quintessence philosophique<sup>19</sup>. »*

Cette précision est nécessaire pour comprendre le point de vue et la logique de cette liste.

Cette position influence l'organisation de cette liste et sa logique. L'angle d'approche de la **patrimonialisation** prédomine dans cette logique. Toute « réalité », qu'elle soit « naturelle » ou « culturelle » peut faire l'objet d'une mise en patrimoine. Cette réalité peut être culturelle, scientifique, naturelle ou technique. Cette situation détermine des secteurs du patrimoine particulier : **patrimoine culturel, patrimoine culturel immatériel, patrimoine naturel, patrimoine scientifique et technique**. Mais toutes ces réalités s'interpénètrent ensemble et ne peuvent être scindées :

FIGURE 4. LE RÉEL COMME OBJET DE LA MISE EN PATRIMOINE<sup>20</sup>



L'objet de la mise en patrimoine (hors patrimoine culturel immatériel, non représenté ici) acquiert donc le statut de « **bien patrimonial** » qui peut être à la fois : **un bien culturel/naturel, un monument, un Trésor, un chef d'œuvre, un paysage culturel, etc.** Ce statut exige par la suite qu'il soit géré comme tel, ce qui est l'objet de problématiques complexes. Néanmoins, la **gestion des collections** commence par la

<sup>19</sup> Jadé Mariannick, Enjeux et perspectives d'un fait patrimonial en Devenir, Thèse sur travaux, 2009 (Définition revue et corrigée)

<sup>20</sup> Jadé Mariannick, Patrimoine immatériel. Perspectives d'interprétation du concept de patrimoine, L'Harmattan, Collections Muséologies, Paris, 2006 p. 157.

**collecte**, les soumet à des procédures de **conservation (conservation préventive, curative voir une éventuelle restauration)**. Par ailleurs, chaque réalité patrimonialisée relève dans la plupart des cas d'une inscription sur **inventaires** afin notamment de procéder à son **identification**. **La documentation des collections** repose sur la **collecte d'informations** à son sujet, notamment par le biais de **l'informatisation** ; informatisation numérisée qui permet l'élaboration et sa structuration en **bases de données**. Les collections doivent également faire l'objet de **recherche** et d'**étude**.

Par ailleurs, le **droit du patrimoine français** régit les règles d'application juridique du champs du patrimoine et des objets inscrits sur inventaire. Les **champs d'applications** du Code du patrimoine français sont multiples : **archives, bibliothèques, musées, archéologie, monuments historiques, sites et espaces protégés**. La **protection des biens culturels** implique de respecter le **régime de circulation des biens culturels**, de suivre les principes de **restitution des biens culturels** et peuvent faire l'objet de **prêts et dépôts** selon un certain cadre. Par ailleurs, leur **acquisition** repose sur la reconnaissance du **statut de Trésor National** ou éventuellement fait suite à certaines dispositions fiscales : **dation en paiement, donation ou mécénat**. Par ailleurs, l'Etat français peut exercer son **droit de préemption** lors des mises en enchères. Les biens culturels font l'objet d'un **dépôt légal**. Le Code du patrimoine établit des **dispositions pénales** en cas de préjudices subis. Par ailleurs, le Code du Patrimoine établit clairement le **statut des musées**. **Le régimes des musées labellisés « Musées de France »** répond à un certain nombre d'exigences pour être acceptés comme tels. Ces derniers sont placés sous **tutelles de l'État** ; tutelles variées : Ministère de la Culture, de la Recherche, de l'Armée de l'Agriculture, *etc.* parfois sous tutelles multiples. Enfin, il convient d'indiquer l'existence également de **musées non labellisés « Musées de France »**. Néanmoins, le **statut des collections « Musées de France »** exige de respecter certaines règles **d'acquisition, la propriété** pouvant être **publique ou privée**. Enfin, toute collection patrimoniale qu'elle soient muséale ou non relève du **régime de la domanialité publique** suggérant qu'elle est **imprescriptible et inaliénable**.

Les **politiques du patrimoine** se déploient en tenant compte à la fois de diverses **dimensions spatiales**, à la fois **mondiales, européennes, locales, trans-locales, etc.** L'**histoire des institutions** retrace leur évolution. L'**administration du patrimoine** tient compte des effets de la loi de la **décentralisation**, de la **déconcentration** et de l'**institutionnalisation progressive des pratiques patrimoniales**. La **restructuration** actuelle du **Ministère de la Culture** change le visage de la gouvernance du patrimoine. Par ailleurs, un ensemble de structures assure la **formation initiale** des titulaires de l'état de ce secteur, sans oublier la **formation continue**. Différentes **structures universitaires, écoles, etc.** assurent le secteur des **études**.

Le secteur du patrimoine nécessite de prendre en compte une très grande dimension **éthique** et notamment une **déontologie professionnelle**. En outre, en constante mouvance, il convient de prendre en compte **l'actualité du champ patrimoine**, notamment l'émergence de **nouveaux patrimoines** et de **nouvelles patrimonialisations**.

### « Mise en culture »

La mise en culture nécessite la prise en compte des **politiques culturelles** adaptées à ces enjeux qui ne sont pas les mêmes que les politiques du patrimoine. Elle sont plus générales et ne concernent pas seulement la conservation mais essentiellement la restitution au public. L'**histoire des institutions** permet de prendre en compte son évolution. Son **administration** tient compte également de la **déconcentration** et de la **décentralisation**. Elle associe également les **pouvoirs publics**. Le mouvement de la **démocratisation culturelle** a largement permis son épanouissement. Pour se réaliser, celle-ci nécessite des **moyens des politiques culturelles, des financements : subventions, mécénat** ou encore une **mutualisation des moyens : coopération, partenariat**.

Les milieux de la culture impliquent de nombreux **acteurs** dont l'Etat : **ministère de la Culture, Drac, Frac, etc.**, les **collectivités territoriales : régions, départements, communes**, les **institutions publiques et privées**, les **associations** sans oublier les **acteurs individuels : professionnels, bénévoles, etc.**

Les politiques culturelles font l'objet d'une **évaluation : enquête sociologique, analyse des publics** mesurant l'**impact social et économique** de leur déploiement. Elles ont un **champ d'application** très vaste : **livre, spectacle vivant, cinéma, audiovisuel, etc.**

Par ailleurs, la nécessité de la médiation implique de tenir compte des **vecteurs de la diffusion de la culture, à savoir les médias : presse, Tv, radios, Web, cinéma, etc.** mais également des **structures**

**institutionnelles** à la fois **publiques** comme les **institutions muséales, structures culturelles, associations et privées** telles que les **fondations**. Le **système scolaire** participe largement à cet effort : **écoles, instituts d'enseignements, universités** ainsi que l'**évènementiel**, par exemple, les **journées du patrimoine**.

La **valorisation et diffusion** des connaissances participent également à cette restitution du patrimoine au public au travers de **colloques, publications** et autre **médiations**. Par ailleurs, l'**éducation** participe à cette effort de mise en culture à travers l'**action et l'activité culturelle** ou l'**action éducative et l'activité pédagogique**. Les systèmes de **médiation** sont multiples : **animation, pédagogie, médiation écrite, médiation orale, médiation participative**. Le souci de diffuser la culture exige de tenir compte des **publics** et sa diversité : **handicapé, familial, public de proximité, groupes, scolaires, touristes, etc.**

Le **tourisme** est aussi une dimension à prendre en compte : **tourisme culturel, tourisme industriel, éco-tourisme et tourisme durable**.

### « Muséal »

Similairement au processus de patrimonialisation, la compréhension du musée repose également sur un processus de **muséalisation**. Tout « objet » muséalisé est considéré comme une **muséalie**. La science étudiant le muséal est appelé la **muséologie théorique**. Cette dernière analyse des réalités muséales diverses et variées possède différents courants idéologiques : **muséologie d'objet, muséologie hybride (objet + NTIC), Nouvelle Muséologie, écomuséologie**. Par ailleurs, se déploient de nouvelles méthodes d'investigation de **recherche et d'étude du muséal** dont les **muséolabs** sont actuellement emblématiques.

La **muséographie** est le pendant pratique du muséal. Une muséologie détermine nécessairement une muséographie. L'évolution est particulièrement visible pendant les **rénovations de musées**.

Afin d'établir une classification du muséal, celle d'André Desvallées apparaît comme la plus habile à classer l'ensemble des structures sans se perdre dans les cas particuliers. (Ex : un musée de la musique est à la fois monothématique mais est aussi un musée de société, parfois musée d'art également). Bref, considérer l'**espace muséal** offre des alternatives permettant notamment de placer ici l'**architecture**. L'**espace muséal couvert** intègre les institutions muséales suivantes : **muséum, musée scientifique, musée technique, écomusée, centre d'interprétation, centre de Culture Scientifique Technique et Industriel, musée de sociétés, aquarium, serres, centre d'art, planétarium, insectarium, université, musée de la musique, galerie, musée de site, musée maritime, musée communautaire, musée de sociétés, musée de civilisation, réserve visitable, musée lapidaire, etc.** L'**espace muséal ouvert** intègre les institutions muséales suivantes : **jardin botanique, site industriel, site, site naturel, paysage, réserve naturelle, parc naturel, arboretum, zoos...** L'**espace muséal virtuel** intègre les **musées virtuels** et les **sites web**. Par ailleurs, l'**extra-mural** prend en compte les **expositions itinérantes** et les **valises pédagogiques**. Mais, il convient également de considérer les **musées idéologiques** dont l'identité s'exprime dans une certaine expression de la muséologie : **musées universels, musée interdisciplinaire, musée de synthèse, musée d'Idée, musée hybride, etc.**

En outre, le muséal recouvre également le champ de l'exposition. L'aspect théorique de cette dernière repose sur l'**expologie**. Cette dernière détermine aussi une classification des **expositions : exposition itinérante, exposition permanente, exposition temporaire, exposition virtuelle**. Elle analyse les grands thèmes de l'exposition à savoir les processus auxquels elle donne lieu : **décontextualisation/contextualisation, restitution** mais aussi les éléments à prendre en compte avant la réalisation d'une exposition : **projet scientifique et culturel, conseil scientifique, synopsis** bref l'exploration de la phase préliminaire à la réalisation ou l'étude de l'évolution historique de l'exposition. L'**expographie** prend en compte l'aspect pratique de la réalisation et la mise en œuvre. Elle détermine un **discours expographique** qui organise les **visites, parcours, circuits**. Elle agence les **expôts** et produit les **outils d'accompagnement à la visite (cartel, écran, signalétique, etc.) ; les outils pédagogiques (audioguide, écran tactile, écran interactif, médiation humaine)**. Les **scénographies** sont de typologies multiples (**immersion, interprétation, interactive**). Elles répondent également à des **techniques scénographiques (éclairage, sonorisation, diorama, nouvelles technologies scénographiques)**.

La **sécurité** est un élément essentiel. Elle assure la préservation des lieux et la sécurisation (incendie, inondations, etc.) essentielle à une bonne conservation.

L'**évaluation** permet, suite à des études de public, de recueillir des avis et de percevoir la

performance d'un système muséal, notamment si l'objectif escompté a été atteint, voire de rectifier le tir pour d'autres expositions.

Le milieu muséal recouvre un ensemble de **professions muséales / ou acteurs : muséologue, muséographe, conservateurs de musées, directeurs d'institutions muséales, attaché territorial de conservation, expographe, restaurateur, guide conservateur, conférencier, animateur, médiateur, designer (sonore, lumière, etc.), agent de surveillance, scénographe, agent de sécurité, etc.**

### « Patrimoine scientifique et technique »

Le patrimoine scientifique et technique reflète la **mise en patrimoine des sciences**, plus exactement d'un ensemble complexe de **réalités scientifiques : naturalias (choses de la nature), spécimens naturels (vivants, morts, préservés/taxidermés)**, mais également les **types, taxons et/ou figurés** sans oublier les **artefacts scientifiques** dont les **instruments scientifiques**.

Une juste compréhension de la réalité scientifique exige de prendre en compte l'**histoire des sciences** et de la comprendre : **épistémologie, grands scientifiques, inventions et découvertes, élaboration des théories (lois scientifique, paradigmes, etc.)**. Il convient également de tenir compte de la multiplicité des **savoirs : formels, informels, traditionnels** mais aussi des producteurs de savoirs telles les **communautés scientifiques**,

La **classification du monde du vivant** tient compte d'un **système de classification (systématique, taxonomie, cladisme, phylogénétique, etc.** Systèmes qui reposent sur des classifications différentes. La **classification traditionnelle** tient compte du **domaine, règne, embranchement, classe, ordre, famille, genre, espèce**.

Il existe plusieurs **disciplines scientifiques** dont est suggérée ici une proposition de classification. Les **sciences de la nature (et/ou du vivant)**, premier grand ensemble qui recouvre la **zoologie (anatomie comparée, entomologie, ornithologie, malacologie, autres)**, la **paléontologie (vertébrés, invertébrés)**, la **botanique (herbiers et collections vivantes/ phanérogamie, cryptogamie en herbiers ou en collections vivantes, les sciences de la terre (géologie, minéralogie)**, l'**astronomie, la physique (astrophysique, physique quantique, physique des particules, physique de la matière condensée)**, **chimie**. Pour les **sciences humaines : l'histoire, la sociologie, la psychologie, les sciences de l'éducation, l'économie, l'ethnologie (ethnologie européenne, extra européenne), l'anthropologie, l'archéologie (paléo-archéologie)**, les **beaux arts (peinture, sculpture, arts du feu, arts du métal, arts graphiques, arts du textile, photographie, mobilier, etc.)**. Les **sciences médicales et paramédicales (médecine, pharmacie)**, les **mathématiques, les sciences « apparentées ou sciences mixtes (technosciences, nanosciences et nanotechnologies)**.

Le **domaine du technique et de l'industrie** intègre l'**instrument scientifique, les matériaux, la construction, la communication, l'énergie, la mécanique, les transports**.

Difficile d'établir un champ sémantique du secteur des **politiques du patrimoine scientifique et technique** dans la mesure où ces dernières sont en pleine effervescence et en pleine mouvance. Néanmoins, notons l'aspect récurrent du terme **gouvernance de la culture scientifique et technique**, et cette volonté de procéder à la **diffusion et sa valorisation**.

Les **collections scientifiques (recherche/patrimoine)** peuvent être appréhendées sur **base patrimoniale (collections « musées de France » et collections scientifiques des musées non labellisés)** mais également **hors base patrimoniale (collections des institutions scientifiques publiques et privées, collections universitaires)**.

Le **statut des collections scientifiques** tient compte d'une grande spécificité. Au terme d'une analyse conjoncturelle relevant leur particularité, une typologie a été distinguée : les **collections de recherche (matériel d'étude et d'expérimentation scientifique)**, les **collections patrimoniales (pièces exceptionnelles, collections d'intérêt scientifique, collection d'intérêt historique ou culturel)**, les **collections éducatives (collections pédagogiques et muséographiques)** et les **collections à caractère sensible**.

Les **acteurs du PSTN** tiennent compte d'une complémentarité entre les **acteurs institutionnels sur base patrimoniale** et les **acteurs hors base patrimoniale**.

En outre, le développement durable occupe de plus en plus une place prépondérante dans les



politiques du patrimoine scientifique et technique et nécessite une compréhension des **écosystèmes**, de l'**environnement** dans le souci de la **préservation de la biodiversité**.

La **restauration** spécifique au patrimoine scientifique comprend essentiellement la **taxidermie**, la **naturalisation** et la **préparation des spécimens en fluide**.

Enfin, l'**éthique des sciences** constitue un principe fondamental, notamment la **bioéthique**

### « Culture scientifique et technique »

Les **politiques de la culture scientifique et technique** s'appliquent davantage à l'assurance du développement d'une appropriation des connaissances par la société civile. À cet effet, elle appuie la **promotion et la diffusion de la culture scientifique et technique** ce qui en exige une **connaissance** et une **évaluation**, notamment par l'emploi d'outils tels que les **indicateurs**.

Par principe donc, elle participe à la **vulgarisation scientifique** en employant **moyens et médias** afin de satisfaire la « **mise en culture** » de la science : **communication scientifique, publication, sites webs, revues de vulgarisation, émissions télévisées ou radiophoniques**. Mais, il convient également de soutenir un effort d'**animation scientifique et technique** utile à l'**appropriation des connaissances** en évaluant les acquis et en mobilisant la **didactique des sciences**. Par ailleurs, une approche critique demeure sur cet aspect essentielle, c'est la **déontologie de la vulgarisation**.

Les **acteurs de la culture scientifique et technique** sont multiples. Ce sont autant des **acteurs privés** que **publics**.

L'effort de **médiation scientifique** implique de générer et de donner à voir des **espaces de médiation**, de tenir compte de l'**interdisciplinarité des sciences** mais également de l'**actualité scientifique et technique**, notamment le **journalisme scientifique**. Il repose également sur l'organisation de **grands événements** tels que la **Fête de la Science**.

Les **vecteurs de la diffusion de la culture scientifique et technique** sont à la fois **hors base patrimoniale** : **système scolaire, médias spécialisés et non spécialisés (Tv et radios), structures scientifiques et culturelles, bibliothèques spécialisées**. Mais, la plupart repose également sur **une base patrimoniale** : **structures de l'Etat, Ministère de l'Enseignement Supérieur, Ministère de la Culture, Ministère de la Recherche, grandes institutions nationales, Universciences, Musée des Arts et Métiers, Muséum Nationale d'Histoire Naturelle**, sans compter les **institutions des collectivités locales**, les **réseaux (OCIM, AMCSTI, etc.)** et les **réseaux associatifs**.

En outre, la mise en culture des sciences et techniques exigent de prendre en compte le tandem **sciences/sociétés** impliquant le développement de courants tels que la **science citoyenne** et ses nombreux **programmes initiés par les scientifiques, les citoyens** et souvent **co-construits**.

Ce développement apparaît essentiel afin de comprendre la liste raisonnée et systématisée qui suit, ainsi que sa cohérence générale. Elle permet de mieux introduire et donner la compréhension de cette dernière.

**LISTE RAISONNÉE ET SYSTEMATISÉE DE TERMES  
RELATIVE AUX CHAMPS DU PATRIMOINE, DE LA CULTURE ET DU MUSÉAL EN GÉNÉRAL  
ET AU CHAMP DU PATRIMOINE ET DE LA CULTURE SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES EN PARTICULIER**

**Proposée par Mariannick Jidé  
Octobre 2010**

## **PATRIMOINE**

### **Patrimonialisation**

Réalités naturelles  
Réalités culturelles

### **Patrimoine(s)**

Patrimoine culturel  
Patrimoine culturel immatériel  
Patrimoine naturel  
Patrimoine scientifique  
Patrimoine technique

### **Biens patrimoniaux**

Bien culturel/naturel  
Témoin naturel/culturel  
Monument  
Trésor  
Chefs d'œuvre  
Paysage culturel  
Collection vivante  
Authentique/original  
Copie/fac-similé/substitut  
Artefact  
Naturfact

### **Gestion des collections**

Collecte  
Conservation  
    Conservation préventive  
    Conservation curative  
    Conservation-Restauration  
    Restauration  
Inventaire(s)  
    Identification  
    Inscription  
Documentation des collections  
    Collectes des informations  
    Informatisation  
    Bases de données  
Recherche  
    Etude

### **Droit du patrimoine (français)**

Champs d'application  
Archives  
Bibliothèques  
Musées  
Archéologie  
Monuments Historiques, sites et espaces protégés  
Protection des biens culturels  
    Régime de circulation des biens culturels  
    Restitution des biens culturels  
    Prêts et dépôts  
Acquisition des biens culturels  
    Statut de Trésor national  
    Dispositions fiscales  
        Dation en paiement  
        Donation  
        Mécénat  
    Préemption des œuvres d'art  
Dépôt légal  
Dispositions pénales  
Statut des musées  
    Régime des musées labellisés  
    « musées de France »  
    Tutelles de l'Etat  
        Ministère de la Culture  
        Ministère de l'Armée  
        Ministère de l'Agriculture  
        M R. E. S.  
        *Etc.*  
    Musées non labellisés  
Statut des collections de Musées  
    Acquisition des collections  
    Affectation et propriété des collections  
        Collections publiques  
        Collections privées  
Régime de la domanialité publique  
    Imprescriptibilité  
    Inaliénabilité

### **Politiques du patrimoine français**

Dimensions spatiales  
    Dimension mondiale  
    Dimension européenne  
    Dimensions locales  
    Dimensions trans-locales  
    *Etc.*  
Histoire des institutions  
Administration du patrimoine  
    Décentralisation  
    Déconcentration  
    Institutionnalisation des pratiques  
Restructuration du Ministère de la Culture  
Formation initiale  
    INP  
    CNFPT  
Formations continue  
Etude  
    Ecole du Louvre  
    Structures universitaires

### **Ethique**

Déontologie professionnelle

### **Actualité du champ du patrimoine**

Nouveaux patrimoines  
Nouvelles patrimonialisations

« **MISE EN CULTURE** »

**Politiques culturelles**

Histoire des institutions  
Administration de la culture  
    Déconcentration  
    Décentralisation  
Pouvoirs publics et culture  
Démocratisation culturelle  
Moyens des politiques culturelles  
    Financements des pol. Cult.  
        Subventions  
        Mécénat  
Mutualisations des moyens  
    Coopération  
    Partenariat  
Acteurs  
    Etats  
        Ministère de la Culture  
        Drac  
        Frac  
        *Etc.*  
    Collectivités territoriales  
        Régions  
        Département  
        Communes  
    Institutions  
        Institutions publiques  
        Institutions privées  
    Associations  
Acteurs individuels  
    Professionnels  
    Bénévoles  
Evaluation des politiques culturelles  
    Enquête sociologique  
    Analyse des publics  
    Impact social et économique  
Champ d'application des politiques culturelles  
    Livre  
    Spectacle vivant

Cinéma  
Audiovisuel  
*Etc.*

**Vecteurs de la diffusion de la culture**

Médias  
    Presse  
    TV  
    Radios  
    Web  
    Cinéma  
    *etc.*  
Structures institutionnelles  
    Structures publiques  
        Institutions muséales  
        Structures culturelles  
        Associations  
    Structures Privées  
        Fondation  
Système scolaire  
    Ecoles  
    Instituts d'enseignements  
    Universités  
Evènementiel  
    Journées du patrimoine

**Valorisation et diffusion**

Colloque  
Publication  
Médiatisation

**Education**

Action culturelle  
    Activité culturelle  
Action éducative  
Activité pédagogique

**Médiation**

Animation  
Pédagogie  
Médiation écrite  
Médiation orale  
Médiation participative

**Publics**

Handicapé  
Familial  
Public de proximité  
Groupes  
Scolaires  
Touristes

**Tourisme**

Tourisme culturel  
Tourisme industriel  
Eco-tourisme/tourisme durable

## MUSEAL

### Muséalisation

Muséalie

### Muséologie

Muséologie théorique  
Muséologie d'objet  
Muséologie hybride  
Nouvelle Muséologie  
Ecomuséologie  
Recherche et étude du muséal  
Muséolab

### Muséographie

Rénovation de musée

### Espace muséal (institutions muséales)

Architecture  
Espace muséal couvert  
Muséum  
Musée scientifique  
Musée technique  
Ecomusée  
Centre d'interprétation  
CCSTI  
Musée de sociétés  
Aquarium  
Serres  
Centre d'art  
Planétarium  
Insectarium  
Université  
Musée de la musique  
Galerie  
Musée de site  
Musée maritime  
Musée communautaire  
Musée de sociétés  
Musée de civilisation  
Réserve visitable  
Musée lapidaire  
*Etc.*

### Espace muséal ouvert

Jardin botanique  
Site industriel  
Site  
Site naturel  
Paysage  
Réserve naturelle  
Parc naturel  
Arboretum  
Zoos

### Espace muséal virtuel

Musée virtuel  
Sites web

### Extra-mural

Exposition itinérante  
Valise pédagogique

### Musées idéologiques

Musées universels  
Musée interdisciplinaire  
Musée de synthèse  
Musée d'Idée  
Musée hybride

### Expologie

Exposition  
Exposition itinérante  
Exposition permanente  
Exposition temporaire  
Exposition virtuelle  
Décontextualisation/Contextualisation  
Restitution  
Projet scientifique  
Conseil scientifique  
Synopsis

### Expographie

Discours expographique  
Visite, parcours, circuit  
Expôt  
Outil d'accompagnement à la visite  
Cartel  
Ecran  
Signalétique

### Outil pédagogique

Audioguide  
Ecran tactile  
Ecran interactif  
Médiation humaine

### Scénographie

Immersion  
Interprétation  
Interactive  
*Etc.*

### Techniques scénographique

Eclairage  
Sonorisation  
Diorama  
Nouvelles technologies scénographiques

### Sécurité

### Evaluation

Enquête de publics

### Professions muséales / ou Acteurs

Muséologue  
Muséographe  
Conservateur de musées  
Directeur d'institutions muséales  
Attaché territorial de conservation  
Expographe  
Restaurateur  
Guide conservateur  
Conférencier  
Animateur  
Médiateur  
Designer (sonore, lumière, etc.)  
Agent de surveillance  
Scénographe  
Agent de sécurité  
*Etc.*

**PATRIMOINE SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE, NATUREL (INDUSTRIEL)**

**Mise en patrimoine des sciences**

- Réalités scientifiques
  - Naturalias (choses de la nature)
  - Spécimens naturels
    - Vivants
    - Morts
    - Préservés/taxidermés
  - Types et/Taxons et/ou figuré
  - Artefact scientifiques
    - Instruments scientifiques
- Histoire des sciences
  - Epistémologie
  - Grands scientifiques
  - Inventions et découvertes
  - Elaboration des théories
    - Lois scientifiques
    - Paradigmes
  - Savoirs
    - Savoirs formels
    - Savoirs informels
    - Savoirs traditionnels
  - Communautés scientifiques
- Classification du monde du vivant
  - Système de classification
    - Systématique
    - Taxonomie
    - Cladisme
    - Etc
  - (Phylogénétique)
  - Classification traditionnelle
    - Domaine
    - Règne
    - Embranchement
    - Classe
    - Ordre

**Disciplines scientifiques**

- Sciences de la nature (vivant)
  - Zoologie
    - Anatomie comparée
    - Entomologie
    - Ornithologie
    - Malacologie
    - Autres
  - Paléontologie
    - Vertébrés
    - Invertébrés
  - Botanique (herbiers et coll. Viv)
    - Phanérogamie
    - Cryptogamie
  - Sciences de la terre (type)
    - Géologie
    - Minéralogie
  - Astronomie
  - Physique
    - Astro-phyque
    - Physique quantique
    - Physique des particules
    - Physique de la matière condensée
  - Chimie
- Sciences humaines
  - Histoire
  - Sociologie
  - Psychologie
  - Sciences de l'éducation
  - Economie
  - Ethnologie
    - Ethnologie européenne
    - Ethnologie extra-européenne
  - Anthropologie
  - Archéologie
    - Paléoarchéologie
  - Beaux-arts
    - Peinture

- Sculpture
- Arts du feu
- Arts du métal
- Arts graphiques
- Arts du textile
- Photographie
- Mobilier
- Etc.*
- Sciences médicales et paramédicales
  - Médecine
  - Pharmacie
- Mathématiques
- Sciences « apparentées » ou sciences mixtes
  - Technosciences
  - Nanosciences et nanotechnologies

**Domaines du technique et de l'Industrie**

- Instrument scientifique
- Matériaux
- Construction
- Communication
- Energie
- Mécanique
- Transports



**Politique du patrimoine scientifique et technique**  
**(Grande mouvance et instabilité actuelle)**

Gouvernance de le CST  
Diffusion et valorisation de la CST

**Collections scientifiques (recherche/patrimoine)**

Collections base patrimoniale  
Collections « musées de France »  
Collections scientifiques des musées non labellisés  
Collections hors base patrimoniales  
Collections des institutions scientifiques publiques  
Collections des institutions scientifiques privées  
Collections universitaires

**Statut des collections scientifiques**

Collection de recherche  
Matériel d'étude  
Matériel d'expérimentation scientifique  
Collections patrimoniales  
Pièces exceptionnelles  
Collections d'intérêts scientifique  
Collection d'intérêt historique ou culturel  
Collections éducatives  
Collections pédagogiques  
Collections muséographiques  
Collections à caractère sensible

**Acteurs du PSTN (OPSCT classification)**

Acteurs institutionnels sur base patrimoniale  
Acteurs hors base patrimoniale

**Développement durable**

Ecosystème  
Environnement  
Préservation de la biodiversité

**Restauration**

Taxidermie  
Naturalisation  
Préparation des spécimens en fluide

**Ethique des sciences**

Bioéthique

## **CULTURE SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET (INDUSTRIEL)**

### **Politiques de la culture scientifique et technique**

- Promotion de la culture scientifique et technique
- Diffusion de la culture scientifique et technique
- Connaissance et évaluation de la culture scientifique et technique
- Indicateurs

### **Vulgarisation scientifique**

- Moyens et médias de « mise en culture » de la science
  - Communication scientifique
  - Publication
  - Sites webs
  - Revue de vulgarisation
  - Emissions télévisées
  - Emissions radiophoniques
- Animation scientifique et technique
- Appropriation des connaissances
  - Acquis
  - Didactique des sciences
- Approche critique
  - Déontologie de la vulgarisation

### **Acteurs de la culture scientifique et technique**

- Acteurs privés
- Acteurs publics

### **Médiation scientifique**

- Espaces de médiation scientifique
- Interdisciplinarité des sciences
- Actualité scientifique et technique
  - Journalisme scientifique
- Grands événements
  - Fête de la Science

## **Vecteurs de la diffusion de la culture scientifique et techniques**

- Vecteurs hors base patrimoniale
  - Système scolaire
  - Médias spécialisé et non spécialisés
    - TV
    - Radios
  - Structures scientifiques
  - Structures culturelles
  - Bibliothèques spécialisées
- Vecteurs sur base patrimoniale
  - Structures de l'Etat
    - Ministère de l'Enseignement Supérieur
    - Ministère de la Culture
    - Ministère de la Recherche
  - Grandes institutions nationales
    - Universcience
    - Musée des Arts et Métiers
    - Muséum Nationale d'Histoire Naturelle
  - Institutions des collectivités locales
  - Réseaux
    - OCIM
    - AMCSTI
    - Etc.*
  - Réseaux associatifs

## **Sciences et sociétés**

- Science citoyenne
  - Programmes initiés par les scientifiques
  - Programmes initiés par les citoyens
  - Programmes co-construits

## CONCLUSION

Ce texte est un simple travail exploratoire qu'il convient de considérer comme **une première mouture générale embryonnaire à développements et débouchés multiples pour les acteurs du patrimoine**. Il offre une cartographie du secteur du Patrimoine en général et du Patrimoine scientifique et technique en particulier. Il offre une compréhension de sa dynamique globale.

L'objectif, à long terme, de ce travail et de cette réflexion est de développer les champs lexicaux des autres secteurs du patrimoine sous ce même angle : patrimoine naturel, patrimoine culturel immatériel... Bref, un travail exploratoire qui pourrait donner lieu à des développements ultérieurs. C'est d'ailleurs l'objectif de ce texte : susciter l'intérêt sur les questions terminologiques et peut-être favoriser des démarches en ce sens pour le bénéfice de tous les acteurs.

*Paris, le 2 juin 2011,*

*Mariannick Jadé*

Pour toute information et pour d'éventuels développements à donner à cette contribution, ne pas hésiter à me contacter.  
[mariannick.jade@yahoo.fr](mailto:mariannick.jade@yahoo.fr)

## INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

AMCSTI, le *Livre Blanc* de l'AMCSTI, *Contribution de l'AMCSTI au forum territorial organisé par Universcience, Pour une nouvelle gouvernance de la culture scientifique, technique et industrielle en France*, septembre 2010. ([http://www.amcsti.fr/public/medias/docs/livre\\_blanc\\_amcsti-22-09-2010.pdf](http://www.amcsti.fr/public/medias/docs/livre_blanc_amcsti-22-09-2010.pdf))

Andrieux Jean-Pierre, *Patrimoine et histoire*, Belin, Paris, 1997. *Recense l'ensemble des définitions du terme « patrimoine ».*

Assises nationales de la Culture Scientifique et Technique, 11, 12 et 13 janvier 2002, Palais de l'Unesco, Axiales Hors Série, Paris, février 2004.

Association Générale des Conservateurs des Collections Publiques de France, *Musées et développement durable, Les museums du XXI<sup>e</sup> siècle et les enjeux de la biodiversité*, Musées & collections publiques de France, n°258, 2010/1.

Association Générale des Conservateurs des Collections Publiques de France, *Musées de France et collections d'étude*, Musées et collections publiques de France, n°241 et n°242, 2004.

Audrerie Dominique, *Petit vocabulaire du patrimoine culturel et naturel*, Éditions Confluences, France, 2003

Blanchet, Jean et Yolande Bernard, *Lexique de muséologie/Glossary of museology*, Ottawa, Secrétariat d'État du Canada, 1988.

Commission Supérieure de Codification, *Code du Patrimoine*, Partie Législative, Les éditions des Journaux Officiels, Paris, 2004.

Cornu Marie, Négri Vincent, *Code du patrimoine et autres textes relatifs*, Editeur Litec, Collection Litec Juris-Cla, éditions 2010.

De Bary Marie-Odile, Tobelem Jean-michel, *Manuel de muséographie, Petit guide à l'usage des responsables de musée*, Séguier, Atlantica/Option Culture, Biarritz, 1998.

De Roux Emmanuel, « Enjeux du patrimoine industriel » dans *Patrimoine Industriel*, Editions Scala, xxxx

Deloche Bernard, *La nouvelle culture, La mutation des pratiques sociales ordinaires et l'avenir des institutions culturelles*, L'Harmattan, Coll. Patrimoines et Sociétés, 2007.

Despres Sylvie, Szulman Sylvie, « Réseau terminologique versus Ontologie », dans "Toth 2008 », France, 2008. Version 1 – 11 octobre 2009. ([http://hal.archives-ouvertes.fr/.../TothDESPRES\\_SZULMAN.pdf](http://hal.archives-ouvertes.fr/.../TothDESPRES_SZULMAN.pdf))

Desvallées André, « Termes muséologiques de base », dans (sous la dir. Daniel Jacobi et Odile Coppey), *Musée et éducation*, Public et Musées, n°7, 1995. (article en ligne <http://www.persee.fr>).

Desvallées André, François Mairesse, *Dictionnaire encyclopédique de muséologie*, Armand Colin, Coll. Dictionnaire, 2011.

Di Gioia Laetitia, Poirrier Philippe, Chaumier Serge, *Actualité du patrimoine : Dispositifs et réglementations en matière de patrimoine en France*, Editions universitaires de Dijon, Collection Art, Archéologie & Patrimoine, Dijon, 2008.

Éri István et Béla Végh, *Dictionarium museologicum/Dictionary of museology*, Budapest, Hungarian, Esperanto Association, 1986.

Foucaud Frédéric, *Quelle presse écrite au service de la communauté de la Culture scientifique ? L'édition périodique à l'Office de Coopération et d'Information muséographique*, Mémoire de recherche, 2009.

Gérard Pierre-Antoine (sous la dir.), *Les collections scientifiques des universités*. Actes des 2e journées Cuénot, 21-22 septembre 2006, Nancy, Presse Universitaire de Nancy, 2008, 240 p.

Glossaire vidéo Méridien « Science/arts/société » « Universcience » <http://www.meridien-artsciences.net/le-glossaire-videos-sciences-arts>

Godin Benoît, Gringras Yves et Eric Bourneuf, *Les indicateurs de la culture scientifique et technique*, Étude réalisée pour la science de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, le ministère de la Culture et des Communications et le Conseil de la science et de la technologie. (Pdf **trouver site**)

Hamelin Emmanuel (député de Lyon), *Développement et diffusion de la culture scientifique et technique, un enjeu national, Rapport établi à la demande du Premier Ministre auprès du Ministre de l'Education Nationale du Ministre de la Culture et de la Communication de la Ministre déléguée à la Recherche et aux Nouvelles Technologies*, novembre 2003.

Henriksen Ellen Kardine, Waresquiel Emmanuel (de), *Dictionnaire des politiques culturelles de la France depuis 1959*, Larousse, CNRS Edition, 2001, 657 p.

ICOFOM, XXXII Symposium annuel de l'Icofom, *Muséologie : Revisiter nos fondamentaux, Synthèse des sessions du colloque*, Journées du 1<sup>er</sup>, 2 et 3 juillet, Liège et Mariemont, Icom, Icofom Study Series, n° 38, Supplément. ICOM/ICOFOM, Cahiers d'étude, Studies series, 2008.

ICOFOM, XXXII Symposium annuel de l'Icofom, *Muséologie : Revisiter nos fondamentaux, Synthèse des sessions*, Journées du 1<sup>er</sup>, 2 et 3 juillet, Liège Mariemont (en ligne [www.icofom.com.ar/fr\\_belgica.htm](http://www.icofom.com.ar/fr_belgica.htm))

Icom-France, « Dossier relatif à la loi des musées de France », Lettre ICOM-France n°28, [http://www.culture.gouv.fr/icom-france/nos\\_activites/lettres/lettreicom28.pdf](http://www.culture.gouv.fr/icom-france/nos_activites/lettres/lettreicom28.pdf)

IRD, *Guide pratique de la culture scientifique et technique*, Concevoir, réaliser, commanditer, soutenir, évaluer des projets de culture scientifique et technique, <http://www.latitudesciences.ird.fr/outils/guide/index.htm>

Jadé M., *Enjeux et perspectives d'un fait patrimonial en devenir*, Thèse de doctorat, 2009.

Jadé M., *Patrimoine immatériel. Perspectives d'interprétation du concept de patrimoine*, L'Harmattan, Collections Muséologies, Paris, 2006

Jantzen Réal, *La culture scientifique et technique en 2001 : Constats pour agir demain « Constater, Impulser, Agir », rapport de mission à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, Jack Lang, Monsieur le Ministre de la Recherche Roger-Gérard Schartzzenberg*, juillet 2001.

Journal Officiel, Loi relative aux musées de France du 4 juillet 2002, Journal Officiel n°4 du 5 janvier 2002. (rectificatif paru au JO n°15 du 18/01/2002.)

Lévy-Leblond Jean-Marc, « (Re)mettre la science en culture : de la crise épistémologique à l'exigence éthique », *Courrier de l'environnement de l'INRA*, n°56, décembre 2008.

Lévy-leblond Jean-Marc, « Notes pour une nouvelle politique scientifique », *Alliage*, n° 61, 2008.

Lévy-Leblond Jean-Marc, *La science en mal de culture ; Science in Want of culture*, Futurible, Collection « Perspectives », 2004, 69 p.

Lochoy Serge (sous la dir.), *Réflexions sur le patrimoine scientifique et technique*, Actes des journées d'études de l'OCIM, Musée des Arts et Métiers, Paris, 21 et 22 septembre 2000, Ministère de la recherche, Mission de la Culture et de l'Information scientifiques et techniques et des Musées, Université de Bourgogne, OCIM

Loi n° 2002-5 du 04/01/2002 parue au [JO n° 4 du 05/01/2002](http://www.legifrance.gouv.fr/LOI/2002/5) ( [rectificatif](http://www.legifrance.gouv.fr/LOI/2002/5) paru au JO n° 15 du 18/01/2002 )

Maigret Jacques, « Les collections : définitions et statuts », dans *Les collections d'histoire naturelle : conservation et restauration. Echanges entre le Muséum d'Histoire Naturelle de Paris et le Musée Provincial de l'Alberta*, 1ères Rencontres du patrimoine naturel en Rhône-Alpes, Actes du colloque Grenoble 11-12 septembre 2001, Muséum d'Histoire Naturelle de Grenoble, p. 13-18.

Mairesse François, Desvallées André, Deloche Bernard, avec l'aide de Serge Chaumier et Schärer Martin, *Concepts fondamentaux de la muséologie*, ICOM/ICOFOM. (en ligne).

Mairesse François, Desvallées André, *Sur la muséologie*, in « Expériences et points de vue », *Culture & musées* n°6, Nouveaux musées de sociétés et de civilisations, Actes Sud, Arles, 2005, p. 131-155.

Mairesse François, Desvallées André, *Vers une définition du musée ?*, L'Harmattan, Coll. Muséologies, Paris, 2007.

Mairesse François. *La belle histoire, aux origines de la nouvelle muséologie*. In: *Publics et Musées*. N°17-18, 2000. L'écomusée : rêve ou réalité (sous la direction de André Desvallées). pp. 33-56. [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/pumus\\_1164-5385\\_2000\\_num\\_17\\_1\\_1154](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/pumus_1164-5385_2000_num_17_1_1154)

Mairot Philippe, « Musée et technique », dans *Savoir-faire*, Terrain n°16, mars 1991.

Mayrand Pierre, Parole de Jonas, *Essais de terminologie, augmentés des chroniques d'un altermuséologue*, vol. 31, n° 31, 2009. <http://revistas.ulusofona.pt/index.php/cadernosociomuseologia/article/viewFile/487/390>.

Mironer Lucien, « Les musées d'histoire naturelle dans une typologie des musées », *La lettre de l'OCIM*, n° 55, 1998.

Musées et recherche [texte imprimé] ; Actes du colloque : Paris les 29, 30 novembre et 1er décembre 1993 . - [Dijon : OCIM](http://www.legifrance.gouv.fr/LOI/2002/5), 1995 . - 348 p. ; 24 cm.

OCIM, *Observatoire, Observer, questionner, accompagner*, Actes des rencontres, les 26 et 27 novembre 2009.

OPCST, Dossier inventaire des acteurs de la CSTI, mars 2009-juin 2010.

Paillart Isabelle (sous la dir.), *La publicisation de la science - Exposer, communiquer, débattre, publier, vulgariser*, *La publicisation de la science - Exposer, communiquer, débattre, publier, vulgariser*, Presses Universitaires de Grenoble, Collection « Communication, médias, société », France, 2005.

Pearce M. Susan, *Museums, objects and collections : A Cultural study*, Washington : Smithsonian Institution Press, 1992, 296 p..

Rainette Caroline, en collaboration et sous la direction scientifique de Cornu Maris et Wallaert Catherine, *Guide juridique sur le patrimoine scientifique et technique*, Centre d'études sur la coopération juridique internationale, Mission nationale de sauvegarde du patrimoine scientifique et technique, Musée des Arts et Métiers, CNAM, Collection Droit du patrimoine culturel et naturel, L'Harmattan, Paris, 2008.

Schiele Bernard, « Chapitre 1. Publiciser la science ! Pour quoi faire ? (revisiter la notion de culture scientifique et technique) », dans Paillart Isabelle (sous la dir.), *La publicisation de la science - Exposer, communiquer, débattre, publier, vulgariser*, Presses Universitaires de Grenoble, Collection « Communication, médias, société », France, 2005, [http://www.pug.fr/extrait\\_ouvrage/Epublicisation1.pdf](http://www.pug.fr/extrait_ouvrage/Epublicisation1.pdf).

Stransky Zbynek Z., *Muséologie. Introduction aux études*, Bron, Université Massaryk, 1995.

Unesco, *Unesco Thesaurus : alphabetical list, School libraries – science statistics*.

Van Praët Michel, Fromont Cécile, « Eléments pour une histoire des musées d'histoire naturelle en France », dans *Musées et recherche*, Actes du colloque : Paris les 29, 30 novembre et 1er décembre 1993, OCIM, Dijon, 1995, 348 p.



## TABLE DES MATIÈRES

<b>QUELQUES ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES .....</b>	<b>2</b>
<i>Des sources de base.....</i>	<i>2</i>
<i>De la pertinence d'une liste raisonnée et systématisée de termes comme outil utile pour les différents acteurs du PSTN .....</i>	<i>4</i>
<i>    Ce que n'est pas une liste raisonnée et systématisée.....</i>	<i>4</i>
<i>    Une liste non anachronique, mais historiquement datée par la réalité du présent.....</i>	<i>5</i>
<b>Quelques difficultés .....</b>	<b>5</b>
<i>    Des termes aux sens ambigus .....</i>	<i>5</i>
<i>    Derrière les termes, des réalités historiques.....</i>	<i>5</i>
<i>    Des termes plus ou moins « chargés » de sens.....</i>	<i>6</i>
<i>    Des terminologies liées à des problématiques émergentes.....</i>	<i>6</i>
<i>    Des termes qui sont avant tout des statuts.....</i>	<i>7</i>
<i>    Des termes en quête de définitions stables .....</i>	<i>7</i>
<b>Quelques limites, transformables en opportunités .....</b>	<b>7</b>
<i>    La terminologie et la compréhension du champ du Patrimoine Scientifique et Techniques (Industriels), un travail préliminaire d'élagage.....</i>	<i>7</i>
<i>    La difficile neutralité.....</i>	<i>8</i>
<b>UNE LISTE « RAISONNÉE » ET « SYSTÉMATISÉE », UNE NÉCESSAIRE LOGIQUE PRÉDÉTERMINANTE À METTRE EN ÉVIDENCE.....</b>	<b>9</b>
<i>    Une liste raisonnée construite sur une logique générale, axe sur lequel repose la classification .....</i>	<i>9</i>
<i>        Patrimoine, « mise en culture », muséal .....</i>	<i>9</i>
<i>        Patrimoine scientifique, technique et naturel.....</i>	<i>10</i>
<i>    Une articulation raisonnée de champs sémantiques .....</i>	<i>11</i>
<i>        « Patrimoine » .....</i>	<i>11</i>
<i>        « Mise en culture ».....</i>	<i>12</i>
<i>        « Muséal ».....</i>	<i>13</i>
<i>        « Patrimoine scientifique et technique » .....</i>	<i>14</i>
<i>        « Culture scientifique et technique » .....</i>	<i>15</i>
<b>LISTE RAISONNÉE ET SYSTÉMATISÉE DE TERMES RELATIVE AUX CHAMPS DU PATRIMOINE, DE LA CULTURE ET DU MUSÉAL EN GÉNÉRAL.....</b>	<b>16</b>
<b>ET AU CHAMP DU PATRIMOINE ET DE LA CULTURE SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES EN PARTICULIER.....</b>	<b>16</b>
<b>INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES.....</b>	<b>24</b>